

LE JOURNAL DE L'ANNÉE 2018



L'année 2018 aura été une année particulière pour le CAUE, marquée par une diminution des effectifs de l'équipe. C'est également une nouvelle installation dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ces nouveaux locaux investis en décembre grâce à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines se révéleront riches de possibilités.

Le contexte actuel de préoccupations environnementales accrues nécessite d'accentuer un engagement collectif auquel le CAUE doit contribuer.

Ainsi, nous proposons des ateliers aux publics, élus et citoyens afin d'élaborer collectivement les projets et de les faire intervenir dans la fabrication de leur cadre de vie. Gain de temps et d'argent dans la démarche car au plus près des usages futurs, la fabrique commune est souvent plus adaptée au long terme.

Prendre en compte l'utilisation économe des ressources, la transition énergétique, et réfléchir à une densité mesurée et partagée font partie des orientations à renforcer.

Par ailleurs, les nouveaux locaux ouverts sur la ville permettront de faire venir le public, de le sensibiliser et de débattre du nouveau contexte environnemental.

Un grand espace permet d'accueillir le centre de documentation, de futures expositions et la projection de films.

La refonte du site internet avec ceux des CAUE d'Ile-de-France améliorera également la communication auprès du public et va permettre une meilleure lisibilité de nos missions.

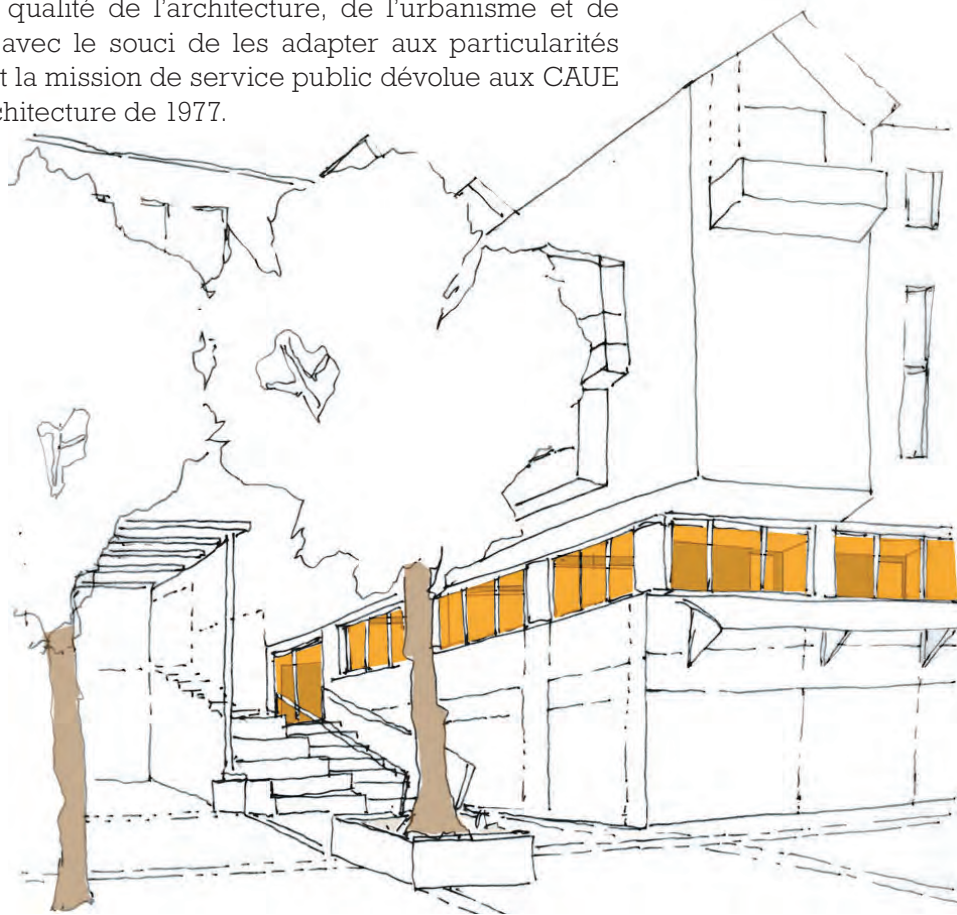
Enfin, vous le lirez dans ces pages le travail quotidien du CAUE est de poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets qu'ils soient particuliers, bailleurs, promoteurs, élus ou techniciens vers une qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Philippe Benassaya, président
Élisabeth Rojat-Lefebvre, directrice

« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde, la mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas mais sa tâche est peut-être plus grande elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse » Extrait du discours du prix Nobel d'Albert Camus

2018, UNE ANNÉE DE TRANSITION

« Promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci de les adapter aux particularités locales », telle est la mission de service public dévolue aux CAUE par la loi sur l'architecture de 1977.



«L'équipe remercie vivement Pascale Czobor, Anne Demerlé-Got, Christelle Berger et Pascale d'Anfray-Legendre, pour tout leur travail accompli durant toutes ces années».

LES CHIFFRES 2018

• Le CAUE informe

5500 connexions mensuelles au site internet

870 abonnés sur twitter

2845 ouvrages répertoriés

5 publications et 18 films vidéos

• Le CAUE conseille et accompagne

300 particuliers, bailleurs et promoteurs

18 **communes** sur la durée

Le PLU intercommunal et les instructeurs de permis de construire du GPS&O sur **73 communes**

• Le CAUE forme et sensibilise

1900 **personnes** aux manifestations

2 Moments juridiques et 11 conférences

4 ciné-débats et 2 expositions

213 journées de formation cumulées

4017 élèves pour les Enfants du Patrimoine

• Le CAUE expert

24 **jurys** de concours d'architecture

10 **commissions départementales** des sites et des paysages, des risques majeurs et d'urbanisme commercial



**LE CAUE PRODUIT UNE CONNAISSANCE QU'IL
MET AU SERVICE DE SES PUBLICS**

MISE EN IMAGE MULTIMÉDIA DE L'EXPOSITION «PAYSAGES VIVANTS»

Les paysages remarquables des Yvelines comptent parmi les plus beaux d'Ile-de-France et même lorsqu'ils sont «classés» ou «inscrits», loin d'être figés par les procédures, ils n'en restent pas moins vivants de leurs habitants, jeunes, retraités ou actifs, qui les pratiquent, les voient, les imaginent et les vivent, chacun à leur façon.

A partir d'une sélection de 10 photographies de la collection photographique «Paysages vivants» de la DRIEE Ile-de-France, exposée au Parc Floral de Paris à l'été 2015, et actuellement en ligne sur le site de la DRIEE, le paysagiste et vidéaste propose une lecture de chaque site, par la collecte de la parole sensible de ses acteurs, toujours sensible, parfois émouvante.

Ces 10 films sont de petites œuvres qui mêlent photo, vidéo et son, et qui se présentent comme de très courts métrages, de 3 minutes environ, format particulièrement adapté au web.

Le site classé de la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye



François Adam,
Paysagiste, vidéaste au CAUE

« Ces petites « œuvres » vidéo sont issues des nouvelles technologies en réponse directe, et simple, à un monde sans doute encombré d'informations. Je souhaite que ce travail puisse contribuer à apporter un certain apaisement dans les temporalités de plus en plus chahutées et disjointes de nos paysages. »



Lucile Rambaud,
Cheffe du service nature, paysage et ressources à la DRIEE Ile-de-France

« En Ile-de-France où la pression urbaine est très forte, les sites classés représentent des espaces de respiration où l'on se sent bien. Notre mission vise à préserver l'esprit des lieux de chacun en maintenant leur identité et leurs spécificités face à de nouveaux usages, à les faire évoluer en douceur sans qu'ils ne « perdent leur âme ». »

DES FORMATIONS POUR CHAQUE PUBLIC

Début 2018, plusieurs nouveaux députés des Yvelines ont souhaité aborder avec le CAUE l'évolution des formes urbaines départementales et leurs enjeux actuels.

Les 8 CAUE franciliens mettent en commun leurs compétences et proposent aux élus et techniciens des collectivités des cycles de formation. Pour sa 6^{ème} édition, « Voir et Comprendre l'Architecture » a enchaîné cours, exercices et visites, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye ; « Architectures de la ville » fait découvrir l'histoire des formes urbaines, et leur évolution. Une quinzaine de salariés des CAUE, ont suivi la formation « Méthodes, postures et techniques pour des conseils participatifs : halte aux réunions Power point » afin d'expérimenter des manières innovantes d'animer des ateliers participatifs.



LES MOMENTS JURIDIQUES DU CAUE

Ces Moments permettent à un public composé de techniciens et d'élus d'approfondir des questions réglementaires en les mettant en pratique grâce à des jeux de rôle. Les juristes de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MICQP) et de la DDT 78, partenaires précieux, enrichissent les interventions des architectes conseillers. Le nouveau règlement du PLU et les critères de choix de la maîtrise d'œuvre pour les jurys de concours, ont réuni une quarantaine de participants en 2018.



LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Pour la 2^{ème} année, en partenariat avec la DRAC, les 8 CAUE d'Ile-de-France ont renouvelé « les 20 voyages d'architecture » vers des territoires franciliens, depuis Paris. 700 participants ont découvert des sites, des paysages et des architectures en car, à vélo ou à pied. Une séance était spécialement destinée aux enfants. Vers les Yvelines, il était proposé une leçon sur « Alvar Alto en France » en se rendant à la maison Carré à Bazoches-sur-Guyonne, et le parcours « Les villas modernes, Le Corbusier, un manifeste grandeur nature » en passant par Boulogne puis à la Villa Savoye à Poissy.



LE CAUE ACCOMPAGNE SUR LA DURÉE LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT

DU PLU AU PROJET : COMMENT ÉLABORER LES OUTILS D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ?

Le PLU représente un véritable projet pour la commune. Il s'agit de produire un urbanisme et une architecture de qualité, ménageant un cadre de vie agréable et des lieux de vie collective, de retrouver un sens commun avec des valeurs d'origine préservées, d'arrêter de découper le sol sans vision globale, de limiter l'étalement urbain mais aussi d'édifier une densité mesurée et adaptée à chaque lieu.

A Saulx-Marchais, les élus inquiets de l'évolution de leur commune ont fait appel au CAUE pour les conseiller sur une modification ayant pour objectifs d'encadrer les divisions parcellaires de manière qualitative et faciliter leur application, créer des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) dans les zones à enjeux et enfin de modifier le règlement afin de préserver les traits marquants de l'identité rurale du bourg. L'architecte conseiller est aussi présent auprès des élus et des particuliers sur les demandes de travaux, extensions, constructions et divisions.



Bruce Plancke,
architecte au CAUE

« La densification encouragée des territoires, et notamment la multiplication des divisions de terrains qui en est une des conséquences, constitue une problématique récurrente à laquelle sont confrontés les communes. Sans une vigilance accrue de la part des élus, le danger est de voir le paysage perdre très rapidement son caractère rural et de voir s'altérer des relations sociales de proximité. »



Murielle Dupeux,
maire adjointe à l'urbanisme de
Saulx-Marchais

« Devant la loi ALUR, notre village se morcelle de toute part indépendamment du patrimoine, des infrastructures. Notre priorité est de le préserver avec son esprit rural. Faire appel au CAUE est primordial pour limiter et harmoniser l'évolution de notre village, améliorer notre PLU tout en répondant aux obligations de cette loi. »

INSTRUCTION DES PERMIS ET QUALITÉ

Les architectes du CAUE accompagnent les instructeurs de la communauté urbaine GPS&O dans le but essentiel de promouvoir des réalisations de qualité. Leur connaissance fine du territoire, de sa géographie et de son architecture, est un atout : ils sont attentifs à l'intégration urbaine et à l'échelle des projets, au respect du voisinage et à une densité adaptée au contexte. Leur expertise et des échanges avec les pétitionnaires permettent de réorienter les projets peu qualitatifs et de proposer des solutions alternatives. Ainsi les élus ont tous les éléments pour prendre, in fine, des décisions « éclairées ».

LES ESPACES PUBLICS DES BOURGS, LIEUX D'ATTRACTIVITÉ

Alors que le PADD des PLU ruraux donne fréquemment aux espaces publics un rôle de « convivialité » et d'échanges, leur réaménagement est complexe car très souvent dédiés à la voirie et au stationnement, cet usage étant difficile à faire évoluer. A Dammartin-en-Serve, la bonne connaissance du contexte, des réunions avec les élus et des propositions de scénarii ont conduit le CAUE à élaborer un cahier des charges, pièce essentielle du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre. L'équipe d'architecte paysagiste retenue a bénéficié de ce travail amont pour élaborer son projet. Le CAUE était aussi auprès des élus lors de la présentation du projet aux habitants.

ANTICIPER LE DEVENIR D'UN QUARTIER PATRIMONIAL

La commune de Marly-le-Roi a sollicité le CAUE sur l'évolution de la place de l'Abreuvoir, lieu patrimonial remarquable. Il s'agissait d'harmoniser les gabarits autorisés dans l'OAP afin de bien gérer les transitions avec le bâti environnant et le front bâti de l'ensemble de la place, et de mettre en valeur les perspectives paysagères.

En référence au document d'urbanisme en vigueur, le cahier de recommandations illustré, non opposable, permet dorénavant à la commune d'affiner ses souhaits urbains et architecturaux, de concerter avec les habitants et de donner un cadre plus précis aux promoteurs. Cette mission s'est faite en collaboration avec les élus, les services et l'Architecte des Bâtiments de France.





PAR DIFFÉRENTES ACTIONS, LE CAUE PARTICIPE À LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE SUR LE LOGEMENT

UNE CHARTE ARCHITECTURALE, OUTIL POUR LA QUALITÉ DU LOGEMENT

Les chartes de promotion, étudiées par les CAUE dans le cadre de l'Observatoire régional de la qualité du logement en Ile-de-France, sont des outils favorisant le dialogue entre élus, promoteurs et constructeurs pour obtenir une meilleure qualité de logements dans une commune. En effet, le temps nécessaire à la définition du projet en amont du permis de construire avec toutes les parties prenantes est du temps gagné sur l'avenir.

A Viroflay, où la densification est mal vécue par les habitants, les élus ont accepté de les faire participer à cette démarche accompagnée par le CAUE. Le recueil des idées de chacun s'est fait durant deux ateliers auxquels promoteurs et bailleurs ont aussi contribué.

La ville dispose désormais d'un outil pédagogique vis-à-vis de tout porteur de projet dès l'amont et tout au long du processus, précisant ses exigences urbaines, architecturales, environnementales et techniques.



Annie Boyer,
architecte au CAUE

« Les habitants sont une ressource essentielle sur laquelle les collectivités s'appuient de plus en plus. »



Olivier Lebrun
maire de Viroflay,
conseiller départemental

« Souhaitant travailler avec les promoteurs immobiliers sur une meilleure qualité de leurs constructions et une parfaite intégration dans la ville, j'ai confié au CAUE la tâche de m'aider à élaborer une charte architecturale complémentaire du PLU. Celui-ci a piloté son élaboration en animant efficacement deux soirées d'ateliers avec des habitants volontaires et des associations. Elle vient d'être validée par l'ensemble des participants et sera très vite opérationnelle. »

LA CELLE-SAINT-CLOUD, OPÉRATION CŒUR DE VILLE

Les bâtiments administratifs emblématiques de la commune dont l'hôtel de ville et le théâtre, ont fait l'objet dans les années 70 d'un choix stratégique pour leur emplacement entre le vieux bourg et le nouveau quartier de Beaugregard. Ces bâtiments de facture moderne sont implantés sur une forte pente judicieusement mise à profit pour leurs accès par les usagers et le site offre de magnifiques vues sur le paysage lointain. La ville disposant de terrains inutilisés a souhaité les mobiliser pour créer un « Cœur de Ville » au caractère contemporain, offrant, à travers une architecture et un paysage de qualité, des activités plurielles mixant habitat, commerces, loisirs, services, activités culturelles et administratives. Le CAUE est associé à cette démarche.

UNE EXPERTISE POUR LES JURYS DE CONCOURS DE BAILLEURS

Immobilière 3F, Toit et Joie ou Coalitia, adhérents du CAUE, associent régulièrement les architectes conseillers aux jurys de concours dans les Yvelines : leur bonne connaissance des sites et des projets construits est un atout pour enrichir les débats autour des nouvelles constructions ou des rénovations que chacun souhaiterait exemplaires.

L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT EN ILE-DE-FRANCE

Cet Observatoire, soutenu par la DRAC depuis 15 ans, permet l'organisation de visites et l'analyse détaillée d'opérations récentes par les CAUE. Issues de ces analyses, des thématiques sont expliquées et débattues lors de séminaires qui associent élus, chercheurs, promoteurs, bailleurs et maîtres d'œuvre.

Cette connaissance reconnue et appréciée a conduit les CAUE d'Ile-de-France en 2018 à proposer une contribution nationale à l'élaboration de la loi ELAN sur le volet logement, à participer à des ateliers de l'ordre national des architectes et du ministère de la culture à la Cité de l'architecture, et à être auditionnés par la commission culture du Sénat pour apporter leurs points de vue sur les articles de loi.



**CONSEILS SUR LES HALTES
FLUVIALES**

L'axe Seine représente un enjeu de développement essentiel, aussi les 6 départements depuis les Hauts-de-Seine jusqu'au Calvados ont décidé en 2016 de créer l'Association des Départements de l'Axe-Seine pour dialoguer et construire collectivement une vision pour ce territoire. En 2018, l'ADAS a initié un partenariat entre les 6 départements qui la constitue et leur CAUE respectif afin de mener diagnostics et préconisations sur les haltes fluviales de la Seine. Ce travail collectif porte une double ambition : développer une offre qualitative et contribuer à promouvoir l'identité de l'axe. Une grille d'analyse commune traite des qualités paysagères, architecturales et fonctionnelles de chaque site, les préconisations visent à conforter l'identité de chaque halte tout en favorisant des aménagements de qualité à l'échelle de la vallée. Des références françaises et étrangères ont fait émerger l'intérêt d'inscrire ces projets dans une démarche artistique globale. Sur 12 haltes, 4 sont yvelinoises : Mantes-la-Jolie, Conflans, Poissy et Le Pecq.

Un paquebot en Vallée de Seine



Didier Renard,
architecte au CAUE

« Cette mission confiée au CAUE par le Département engage un travail de réflexion à grande échelle et sur le long terme. Il est restitué sous la forme de carnets « ouverts » qui évoluent avec les apports de chacun. Il s'agit d'enregistrer les données au fur et à mesure de leur fabrication et ainsi de structurer la mise en place d'un projet commun à tous les acteurs sur le territoire. »

SUR LE BATEAU, LE PAYSAGE DÉFILE

Parce que le déplacement en bateau sur le fleuve offre des vues inaccessibles autrement, parce que le défilement des rives s'effectue à vitesse réduite et constante, parce que les vacanciers disposent de leur temps pour regarder, sentir et écouter, le tourisme fluvial prédispose à une découverte inédite des paysages de la vallée de la Seine.

A ces spécificités, François Adam, paysagiste et vidéaste du CAUE, propose une lecture vidéo des 4 haltes des Yvelines et de leurs approches par bateau comme outil de compréhension et d'analyse des paysages, se rapprochant au plus près du mode de perception touristique fluvial : 4 films tournés depuis le bateau et 4 films tournés sur les berges totalisent environ 20 minutes d'analyse filmée et commentée.

ACCUEILLIR LES TOURISTES AU CŒUR D'UN CENTRE ANCIEN

Consciente de ses attraits touristiques et patrimoniaux, depuis la Collégiale du XII^{ème} siècle à la Villa Savoye construite en 1929 par Le Corbusier, et consciente de la situation privilégiée de la halte à proximité du vieux pont et du centre ancien, la ville de Poissy est attentive à tout ce qui peut améliorer l'accueil des croisiéristes : réappropriation des berges, accessibilité des cars de tourisme, mise en relation avec la gare intermodale.

LIER LES USAGES AU BORD DU FLEUVE

La halte fluviale du Pecq possède un potentiel de développement touristique et de loisirs autant pour les habitants que pour les croisiéristes. Les berges de Seine sont déjà intégralement rendues aux mobilités douces. Aujourd'hui austère avec une dimension essentiellement technique, ce site va pouvoir bénéficier d'une réflexion globale sur les espaces publics, la signalétique et les équipements de proximité.





GRÂCE À CONNAISSANCE DU TERRITOIRE, LE CAUE INTERVIENT À TOUTES LES ÉCHELLES ET AVEC DE NOMBREUX ACTEURS.

LE PROJET PALIMPSESTES À MANTES-LA-JOLIE

Ce Projet fait suite au diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la Seine Aval. Financé par la DRAC Île-de-France et inscrit dans le dispositif « Culture, Citoyenneté et Vivre Ensemble » destiné aux villes les plus prioritaires, il s'attache au développement de projets culturels et artistiques innovants pour amplifier l'exercice de la citoyenneté et le vivre ensemble. Piloté par le CAUE sur une durée significative de 4 ans de 2015 à 2018, le projet Palimpsestes de Mantes-la-Jolie a été conduit de façon partenariale entre différents acteurs. Cette durée a permis de rassembler un important corpus de connaissances, une très belle collection photographique et plus d'une centaine de valorisations très innovantes : visites, conférences, exposition, film, pièce de théâtre, publication scientifique.

Le succès et la reconnaissance du projet à Mantes-la-Jolie permettent d'envisager son extension au territoire de la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise.



Hélène Bouisson,
architecte conseiller au CAUE

« La marguerite est devenue, au fil des années et des échanges, l'identité visuelle et l'emblème du projet Palimpsestes. Ainsi les différentes parties prenantes lorsqu'elles effeuillent la marguerite de Mantes-la-Jolie, peuvent associer à chacun des pétales la ritournelle "je t'aime, un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout". »



Raphaël Cognet,
maire de Mantes-la-Jolie

« En présentant la diversité du patrimoine de notre belle ville, Palimpsestes réussit à incarner un trait d'union entre le passé de Mantes-la-Jolie et son présent, et témoigne de l'attachement des Mantais à l'histoire de chacun de ses quartiers. »



LES JEUDIS DU PATRIMOINE AU LYCÉE SAINT-EXUPÉRY

« Les jeudis du Patrimoine apportent au public mantais un état des lieux des connaissances du patrimoine de Mantes-la-Jolie, à travers son architecture et l'histoire de la ville. Dans ce cadre, les différents acteurs du projet Palimpsestes sont intervenus au Lycée sur la thématique du Val Fourré en apportant leurs voix selon leur champ de compétences et leur regard sur ce quartier qui n'a cessé de se transformer ». Habiba Dovas



LE FILM «LES FANTÔMES DE MANTES» DE FLORENT TILLON ET HÉLÈNE MAGNE

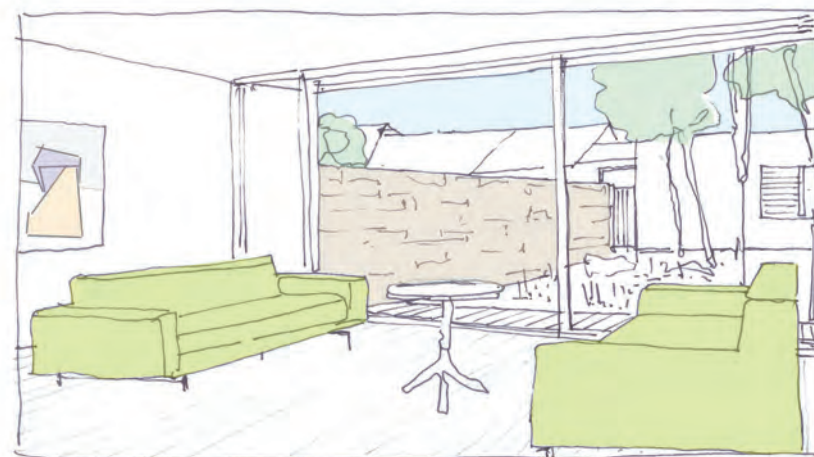
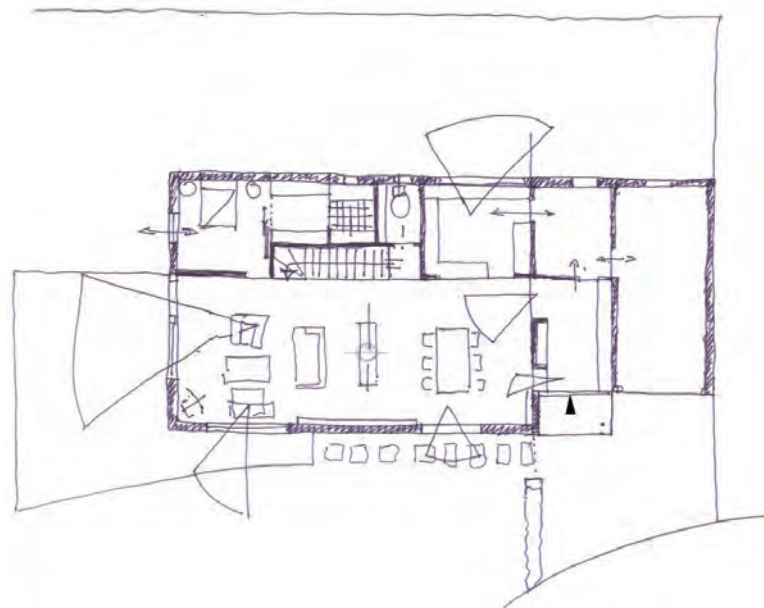
Des chercheuses parcourent les rues de Mantes-la-Jolie munies de cartes récentes ou anciennes : elles visitent ce qu'il reste de la ville fortifiée, médiévale, royale, impériale, jusqu'à la récente reconstruction d'après-guerre. D'abord documentaire, le film s'évade rapidement vers des formes plus écrites, où le passé nous revient par le surgissement « d'êtres de fiction », de présences, de fantômes. Ces fantômes révèlent le palimpseste urbain de Mantes-la-Jolie et finissent par produire une anamnèse, le contraire de l'amnésie. Le film désire ainsi conjurer la perte de mémoire et dialoguer avec les fantômes pour se souvenir de l'endroit que l'on habite, afin, pourquoi pas, de l'habiter autrement.

EXPOSITION DE PHOTOS SUR LES PANNEAUX ÉLECTORAUX

L'Exposition Patrimoine & Citoyenneté déploie sa visibilité hors les murs, dans l'espace public et sur l'ensemble de la commune pendant les Journées européennes du patrimoine et les Journées nationales de l'architecture. 135 photographies sont affichées sur les 150 panneaux électoraux grâce au savoir faire des agents municipaux. 15 petites expositions thématiques en 15 lieux donnent à voir l'exceptionnelle sédimentation patrimoniale de la ville. Les thématiques abordées sont transversales à la ville afin que chacun puisse se situer et se sentir légitime à habiter sa ville.



Des croquis schématiques en plan
et en perspective pour
ouvrir des pistes.



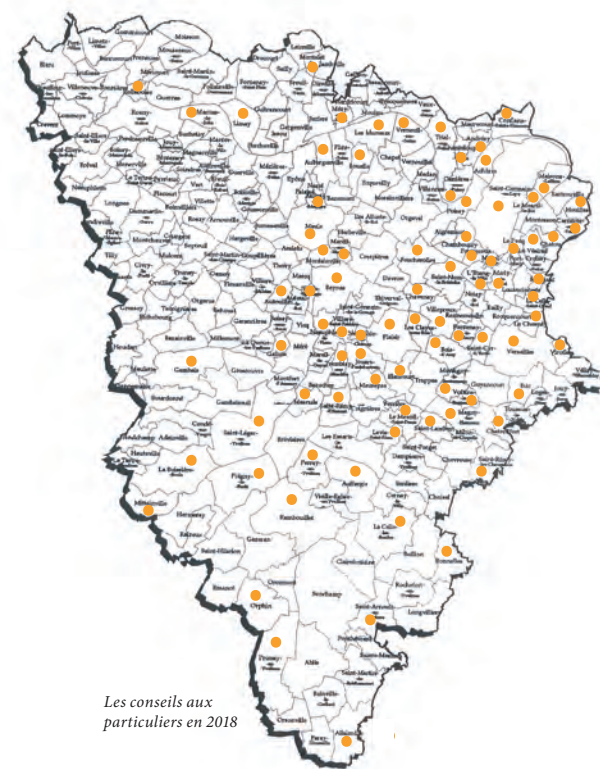
ET EN PARTICULIER... LES PARTICULIERS

**CHAQUE SEMAINE, LE CAUE REÇOIT DANS SES LOCAUX LES PORTEURS
DE PROJETS POUR UN CONSEIL ARCHITECTURAL PERSONNALISÉ.
SUR RENDEZ-VOUS ET GRATUIT.**

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS, UNE PORTE VERS L'ARCHITECTURE.

Aménager une maison, un appartement, évaluer les potentialités d'agrandissement, à côté ou au-dessus, décider de démolir ou bien de conserver tout ou partie d'un bâtiment sont des questions récurrentes lors des séances de conseils aux particuliers. L'architecture rassemble ces questions et aide à les résoudre. Elle apporte des réponses simples et adaptées. Non pas dans la forme seule, mais quant à l'usage, la manière d'habiter au quotidien, la logique de construction, la cohérence de l'intervention et l'harmonie d'ensemble. Nous nous sentons bien quand les espaces répondront aux bons usages des lieux, qu'ils seront bien

éclairés, jouissant d'une belle vue, quand entrer et sortir, passer d'une pièce à l'autre, ménagera des surprises, procurera du plaisir. Il n'y a bien souvent pas de réponses immédiates mais des questions débattues et des pistes proposées. Des images de référence expliquées ouvrent des horizons et contribuent à donner envie d'architecture. Libre au pétitionnaire de recourir à un architecte lorsque son projet est hors du seuil obligatoire. Conseils et discussions auront atteint leur objectif s'ils aident à prendre conscience des enjeux urbains, paysagers et environnementaux du projet et à argumenter ses choix : à faire œuvre d'architecture.



*Les conseils aux
particuliers en 2018*

L'ÉQUIPE EN 2018

Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice, architecte - urbaniste
Annick Martinat, assistante de direction
Cécile Varoquier, documentaliste
François Adam, paysagiste, vidéaste
Pascale d'Anfray-Legendre, architecte - urbaniste (jusqu'en septembre)
Hélène Bouisson, architecte
Didier Renard, architecte
Bruce Plancke, architecte
Annie Boyer, architecte
Thomas Duquesnoy, professeur relais (histoire-géographie) mis à disposition par l'Inspection académique..

ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, PAYSAGE

Les professionnels du CAUE vous accompagnent

- >> Dès l'amont de vos projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage que ce soit équipements, logements ou espaces publics
- >> Pour choisir des maîtres d'œuvre de qualité, lors des jurys de concours, des consultations ainsi qu'aux commissions techniques
- >> Afin de mieux concerter avec les habitants sur des projets urbains ou de logements, et prévenir les recours
- >> Pour améliorer l'instruction des permis de construire et sensibiliser les agents
- >> Afin de vous sensibiliser à la qualité architecturale et urbaine
- >> Dans le centre de documentation, sur rendez-vous auprès de la documentaliste pour des recherches spécifiques : dossiers thématiques, aide à la réalisation d'expositions